

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### OBJET

## APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 JUIN 2023

N°	2023	10	292
Le 17 octobre à 9h30			

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni à Lille (Opéra de Lille)				
DATE DE CONVOCATION	MEMBRES	PRÉSENTS	ABSENTS REPRÉSENTÉS	ABSENTS
Le 2 octobre 2023	Madame Martine Aubry		X	
	Madame Catherine Morell-Sampol	X		
	Monsieur Arnaud Taisne			X
	Monsieur Sébastien Duhem		X	
<b>NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE</b> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">22</div>	Madame Delphine Blas		X	
	Madame Sylviane Delacroix	X		
	Madame Mélissa Camara		X	
	Madame Vanessa Duhamel	X		
	Monsieur Alain Cambien			X
	Monsieur Michel Delepaul	X		
	Monsieur Patrick Geenens	X		
	Monsieur Jacques Ducrocq	X		
	Monsieur Jean-Paul Mulot	X		
	Monsieur Grégory Tempremant	X		
<b>PRÉSENTS</b> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">12</div>	Monsieur François Decoster	X		
	Monsieur Sébastien Chenu			X
	Monsieur Georges-François Leclerc			X
	Monsieur Hilaire Multon		X	
	Madame Pascale Pronnier	X		
	Monsieur Jan Vandenhouwe	X		
<b>REPRÉSENTÉS</b> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">6</div>	Monsieur François Martin	X		
	Madame Sabine Revert		X	
<b>VOTANTS</b> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">18</div>				

# OPÉRA \_DE\_ \_LILLE

N° 2023-10-292 : Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 9 juin 2023

Délibération n° 2023-10-292 du 17 octobre 2023 du Conseil d'administration de l'EPCC « Opéra de Lille »,

Conformément aux lois n° 2002-6 du 4 janvier 2002 et n°2006-723 du 22 juin 2006, relatives à la création d'établissements publics de coopération culturelle, et à leurs fonctionnements,

Conformément aux décrets n° 2002-1172 du 11 septembre 2002 et n° 2007-788 du 10 mai 2007 relatifs aux établissements publics de coopération culturelle et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales,

Conformément à l'arrêté préfectoral du 4 décembre 2007, portant création de l'EPCC Opéra de Lille,

Il est proposé au Conseil d'administration d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 9 juin 2023.

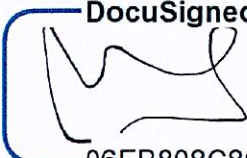
Après en avoir délibéré le Conseil d'administration décide à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 9 juin 2023.

Régulièrement publié et transmis en Préfecture le **19 OCT. 2023**

Fait à Lille le 17 octobre 2023

La Présidente du Conseil d'administration de l'Opéra de Lille

Marie-Pierre Bresson

**DocuSigned by:**  
  
06EB808C86C040D...

**OPÉRA\_**  
**\_DE\_**  
**\_LILLE**

**CONSEIL**  
**D'ADMINISTRATION**  
**PROCES-VERBAL DU C.A.**  
**DU 9 JUIN 2023 À 9H00**

---

## MEMBRES PRÉSENTS

### Ville de Lille

Marie-Pierre Bresson, *Adjointe au Maire*  
Sylviane Delacroix, *Adjointe au Maire*  
Vanessa Duhamel, *Conseillère municipale*  
Nathalie Sedou, *Conseillère municipale*

### MEL

Michel Delepaul, *Conseiller métropolitain*  
Patrick Geenens, *Conseiller métropolitain*  
Nicolas Deterpigny, *Conseiller métropolitain*

### Région Hauts-de-France

François Decoster, *Vice-Président Culture, patrimoine, langues régionales et relations internationales*  
Grégory Tempremant, *Conseiller régional, membre de la commission enseignement, recherche*  
Nadège Bourghelle-Kos, *Conseillère régionale, membre des commissions rayonnement et enseignement, recherche*

### État

Hilaire Multon, *Directeur régional des Affaires Culturelles des Hauts-de-France*

### Personnalités qualifiées

Jacqueline Bruckert, *Enseignante dans le cadre de formations au Diplôme d'État musique et danse dans différents pôles d'enseignement supérieur*

### Représentants du personnel

François Martin, *Responsable du budget et du contrôle de gestion*  
Kamala Cranganore, *Agent d'accueil*

## MEMBRES REPRÉSENTÉS

Catherine Morell-Sampol donne pouvoir à Marie-Pierre Bresson  
Arnaud Taisne donne pouvoir à Sylviane Delacroix  
Georges-François Leclerc donne pouvoir à Hilaire Multon

## ASSISTENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION

Stephan Kutniak, *Directeur général adjoint à la Culture (Ville de Lille)*  
Natasa Bogovac, *Chargée de mission musique et projets transversaux (MEL)*  
Crisalyne Gallet, *Cheffe du service culture (MEL)*  
Sybille Thirion, *Directrice générale adjointe, Développement territorial et social (MEL)*  
Jocelyne Mamelin, *Directrice adjointe de la création artistique et des pratiques culturelles (Région Hauts-de-France)*  
Nicolas Guinet, *Conseiller musique (DRAC Hauts-de-France)*  
Caroline Sonrier, *Directrice de l'Opéra de Lille*  
Euxane de Donceel, *Directrice administrative et financière de l'Opéra de Lille*  
Emilie Dujardin, *Assistante de la Direction administrative et financière de l'Opéra de Lille*  
Catherine Marcin, *Secrétaire de Direction de l'Opéra de Lille*

Le 9 juin 2023 à 9 heures 10, le Conseil d'Administration de l'Opéra de Lille s'est régulièrement tenu. Le *quorum* étant atteint, Marie-Pierre Bresson ouvre la séance.

## **1- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2023**

Concernant la fin du débat sur les comptes 2022 (point 3) Nathalie Sedou précise que lorsqu'elle suggère la conduite d'une enquête détaillée sur le public, sa proposition était de faire appel à des étudiants avec des compétences (doctorants, master, recherches...) et qui puissent travailler, dans un temps long, sur la connaissance des publics de l'Opéra.

**En l'absence d'opposition ou d'abstention, le procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 22 mars 2023 est approuvé à l'unanimité.**

## **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

### **2- DEMISSION D'UNE PERSONNALITE QUALIFIEE**

Marie-Pierre Bresson annonce que Marie Lavandier quitte son siège de personnalité qualifiée au sein du Conseil d'Administration de l'Opéra. Elle devra être remplacée lors de la prochaine séance du Conseil d'administration, toutefois, aucun nom n'est à proposer pour le moment. Elle en profite pour remercier Marie Lavandier de sa participation constructive et active.

### **3- ELECTION DE LA.DU PRESIDENT.E ET DE LA.DU VICE-PRESIDENT.E**

Marie-Pierre Bresson précise qu'il s'agit d'une formalité mais qu'elle doit être remplie dès maintenant afin de ne pas compromettre le processus de recrutement de la nouvelle direction qui sera lancée dans les points suivants de la séance. Il s'agit donc de procéder au renouvellement des mandats des président.e et vice-président.e.

Marie-Pierre Bresson se porte candidate au poste de Présidente du Conseil d'Administration et Michel Delepaul se porte candidat au poste de Vice-président du Conseil d'Administration.

**En l'absence d'opposition ou d'abstention, Michel Delepaul est désigné Vice-président du Conseil d'administration de l'Opéra de Lille.**

**En l'absence d'opposition ou d'abstention, Marie-Pierre Bresson est désignée Présidente du Conseil d'administration de l'Opéra de Lille.**

### **4- MODIFICATION DE LA GRILLE TARIFAIRE DE LA BILLETTERIE POUR LA SAISON 2023-2024**

Euxane de Donceel explique que lors du Conseil d'Administration de mars dernier, l'ensemble des tarifs des spectacles et activités de la saison 2023-2024 a été voté ; toutefois, ceux du livre anniversaire n'étaient pas connus à ce moment-là, et doivent donc être ajoutés. Il s'agit d'un tarif public de 35 euros TTC avec un tarif spécifique de 25 euros TTC pour toute souscription avant le 30 juin 2023.

**En l'absence d'opposition ou d'abstention, les tarifs de billetterie concernant le livre « L'Opéra de Lille 1923-2023 » sont approuvés à l'unanimité.**

### **5- POINT D'ETAPE « DD »**

Marie-Pierre Bresson rappelle que l'Opéra de Lille est engagé dans une démarche de développement durable depuis 2016 et que, l'année dernière, une personne a été recrutée en CDI à temps plein en qualité de chargée RSE.

Euxane de Donceel présente les différentes actions de l'Opéra de Lille dans ce domaine.

La création de ce poste permet d'accélérer la réalisation des actions, la sensibilisation et la coordination des équipes.

Le Cercle Culture et Développement Durable des Hauts-de-France, désormais dénommé sous statut associatif depuis début 2023. L'Opéra de Lille y est représenté par sa chargée de développement durable, Laurie Hourriez. Pour le moment, le cercle bénéficie d'un poste d'une demi-journée par semaine. Des actions sont vouées à se développer, comme la mutualisation d'actions, des études d'empreinte carbone..

Concernant l'Axe « Réduction de l'impact environnemental », l'Opéra de Lille a réalisé son bilan carbone, à partir de données collectées entre juillet 2021 et juin 2022. L'établissement émet 852 tonnes de CO2 par an. Ce chiffre est en ligne avec la moyenne estimée de 10 tonnes de CO2 par an pour chaque Français et, à titre comparatif, et à jauge égale, l'Opéra de Lille se situe à un niveau plutôt faible par rapport à d'autres structures culturelles.

Sans surprise, les deux principaux postes d'émissions de gaz à effet de serre sont le déplacement des personnes et l'énergie. De nombreuses actions ont été réalisées sur le volet énergétique depuis 2015 et il semble difficile d'aller plus loin à ce stade. S'agissant des déplacements, seules deux ou trois personnes, sur la soixantaine de salariés de l'Opéra, utilisent une voiture pour venir travailler. Les artistes se déplacent souvent en train et très ponctuellement en avion. La marge de progression la plus importante réside sur les déplacements du public, avec le développement d'actions en faveur de la mobilité douce qui sera un axe prioritaire des prochaines saisons.

Des progrès peuvent également être accomplis sur la durée de vie des matériels utilisés : conception des décors, scénographie, éco-conception, recyclage, réutilisation, etc. Les accessoires et les costumes sont bien souvent achetés d'occasion puis donnés après utilisation, ainsi que certains éléments de décors. Le cabinet Ekodev qui a participé au travail mené sur le bilan carbone, travaillera également sur l'impact des matériaux. Les fournisseurs sont évalués en termes d'impact RSE (Responsabilité sociale et environnementale) et des clauses d'insertion sociale ont été intégrées dans les contrats de nettoyage et de gardiennage.

S'agissant de l'énergie, l'Opéra a réduit ses consommations de chauffage (- 40 %) et d'électricité (- 30 %) depuis 2015. Par ailleurs, la Ville de Lille prendra en charge le remplacement de plusieurs fenêtres de l'Opéra à partir de cet été.

Au sujet des déchets, des gourdes sont distribuées aux artistes, ainsi qu'aux enfants Finoreille et les fontaines sont majoritairement raccordées au réseau d'eau potable.

Concernant l'écoconception, la base de données utilisée pour les dons a été optimisée. Les dons de matériels scéniques se poursuivent au profit des acteurs locaux. L'Opéra participe, en lien avec le Palais des Beaux-Arts à la structuration d'une ressourcerie régionale avec le collectif Rien à Jeter et la Ville de Lille. La réutilisation du matériel scénique s'est accrue avec le sol de *Sémélé*, les décors de *Freitag*, la totalité des accessoires de *Falstaff*, etc. Pour la nouvelle production de *Don Giovanni* à l'automne 2023, l'équipe technique est en lien avec la chargée RSE pour voir quels matériaux peuvent répondre plus durablement sans toutefois ôter l'effet scénique demandé par le metteur en scène. L'outil SEEDS, développé par l'association Arviva à laquelle l'Opéra adhère, permettant d'obtenir un bilan carbone par production a été mis en place pour *Falstaff* et sera désormais utilisé pour chaque production. Le Theater Green Book produit par les britanniques a été personnalisé pour collecter des données sur les matériaux utilisés, et un courrier va être adressé à l'ensemble des auteurs travaillant avec l'Opéra afin de les sensibiliser aux pratiques durables dans les productions d'arts vivants.

La mobilité douce est favorisée auprès du public et du personnel. Un nouveau vélo, issu de la production du *Songe d'une nuit d'été*, a été mis à la disposition de l'équipe de l'Opéra. Des abonnements de stationnement pour les vélos ont été achetés au Parking Grand Place. Malheureusement, la dangerosité de l'accès nécessitera de les résilier prochainement. 15 personnes de l'Opéra ont participé au challenge « Mai à Vélo ». La grande nouveauté, un parking pour vélos et trottinettes a été mis à la disposition des spectateurs de *Falstaff*, 104 personnes l'ont utilisé. Ce dispositif sera mis en place pour toutes les représentations dès la rentrée 2023.

Pour tous les spectacles « hors les murs », les bus habituellement utilisés seront remplacés par une démarche de « transport en commun » : les participants sont invités à se déplacer en métro ou en tramway. À Saint-Omer, l'horaire de la représentation a été adapté afin de faciliter les déplacements en train.

Des actions seront mises en place avec la société Happy Moov, spécialisée dans le transport de personnes en vélos taxis. Sachant que ce service ne fonctionne pas après 20 heures, il sera d'abord promu pour les concerts du mercredi, et pourrait également être expérimenté pour le transport de matériel.

En lien avec Opera Europa un état des lieux des pratiques de mobilité en Europe a été dressé et un partage des initiatives positives a été effectué. Des démarches de covoiturage et de « copiétonnage » sont également étudiées et la chargée RSE de l'Opéra formera les agents à la fresque du climat au second semestre 2023.

- Opéra pour tous

De nombreuses actions ont été développées : conférences, introductions aux œuvres, « spectacles en fabrique », rencontres avec les artistes, etc. La classe « culture hors les murs » a permis à des écoliers d'une classe de CM2 de Lille de suivre leurs cours à l'Opéra de Lille pendant une semaine, de rencontrer les équipes et le samedi de faire visiter l'Opéra à leurs parents. La web-série « Projecteurs métier » s'est poursuivie, avec plus de trente d'épisodes réalisés à ce jour. Opéra Games a été mis en place pendant une semaine des vacances de février, la totalité des centres de loisirs de la Ville de Lille sont venus.

Le mécénat solidaire s'est développé avec le Crédit Agricole, qui a financé des places distribuées ensuite par l'Opéra à différentes associations du territoire. Des ateliers de chant et une retransmission de *Falstaff* ont été réalisés à la prison de Sequedin. L'initiative sera reproduite au centre pénitentiaire de Longuenesse, près de Saint-Omer.

Le projet de lunettes connectées, qui a pu bénéficier d'une aide de la MEL et de l'Europe (Musicaire) poursuit son développement en partenariat avec la Rose des Vents et le Tandem Arras-Douai. Le système, proposé par Panthéa, permet de bénéficier de surtitres directement sur les lunettes, sous différents formats et en plusieurs langues, y compris la langue des signes. L'Opéra de Lille a acquis dix lunettes de ce type en 2021, auxquelles se sont ajoutés pour les représentations de *Falstaff* dix lunettes prêtées par Panthéa. Une demande de service civique sera lancée prochainement pour accompagner l'Opéra dans le développement de ses relations avec les associations du territoire.

- Axe « employeur responsable »

Les travaux engagés portent sur le management et l'évaluation des salariés, ainsi que sur les situations de handicap dans l'emploi.

Des partenariats ont été noués aux niveaux local (Echo), national (Arviva, Forces Musicales, etc) et international (Opera Europa). L'Opéra de Lille sensibilise aussi en interne, en diffusant par exemple à ses salariés une synthèse des travaux du GIEC via sa newsletter.

Pour 2023-2024, l'Opéra se concentrera sur les enjeux de mobilité et de cycle de vie, et sollicitera à la fois le renouvellement de sa certification ISO 20121 et l'obtention du label AFNOR diversité-égalité.

François Decoster tient à souligner la qualité, la dynamique et l'exemplarité du travail mené au sein de l'Opéra. Il précise que la Région prépare sa politique culturelle dont l'un des 2 axes est la transition écologique et la volonté de faire en sorte, qu'à l'instar de l'ensemble des politiques régionales, la politique culturelle s'engage totalement dans la dynamique REV 3. Il suggère que l'Opéra présente sa démarche, qui semble être la plus aboutie à l'échelle de la Région, au sein d'un atelier rassemblant des acteurs culturels régionaux dans le courant du deuxième semestre 2023.

Selon lui, l'échange de bonnes pratiques se montre très important pour transmettre des repères aux structures culturelles.

Concernant les lunettes connectées qu'il a pu tester lors d'une représentation de *Falstaff*, il indique que La Région envisage d'accompagner le déploiement à l'échelle régionale de ce type d'initiatives.

Nathalie Sedou suggère de présenter le bilan carbone de l'Opéra par représentation ou par spectateur. Elle souhaite savoir comment les données de l'enquête de mobilité ont été collectées auprès du public. L'Opéra s'efforce de proposer un parking pour les vélos, mais il est regrettable, selon elle, que de cela ne soit pas déjà mis en place par les pouvoirs publics. Cet exemple conduit à s'interroger sur l'accessibilité des équipements culturels de la MEL. Elle pense important que les structures culturelles interpellent les présidences des collectivités afin de remédier à cette défaillance dans la proposition structurelle des transports en commun plutôt difficiles au sein de la Métropole. Par exemple, le transport ferroviaire permet rarement aux spectateurs de rentrer chez eux après 23 heures.

Concernant l'énergie, l'économie réalisée sur le chauffage correspond à l'effort produit par la Ville de Lille, avec le développement des réseaux de chaleur. La fresque du climat constitue une formation intéressante, malheureusement aucun membre du Conseil d'Administration ne l'a suivie. Elle pourrait leur être proposée, ce qui leur permettrait, en plus, de rencontrer la chargée RSE de l'Opéra. Elle souhaite aussi savoir ce que recouvre la notion de diversité mise en avant dans le point d'étape. Enfin, elle souhaite connaître les résultats des bilans carbone d'autres institutions pour pouvoir comparer et positionner l'Opéra.

Euxane de Donceel explique que le questionnaire de l'enquête n'a pas été soumis au mois de mai via le mail de préparation au spectacle pour être plus pertinent et, lors des représentations de *Sémélé* durant lesquelles quelques agents d'accueil ont interrogé des spectateurs, avant et après la représentation. Cette démarche a permis de recueillir 139 réponses sur cinq représentations, soit sur environ 5 000 personnes, ce qui est relativement faible.

Concernant la notion de diversité, elle sera définie par la démarche de labellisation qui permettra d'engager des actions et d'opérer un suivi.

Enfin, à ce jour, seules quelques structures ont pu réaliser leur bilan carbone. D'autres établissements (centres dramatiques nationaux, scènes nationales, scènes des musiques actuelles, etc.) sont actuellement dans cette démarche et les résultats devraient être connus d'ici à 6 mois/un an.

Sylviane Delacroix félicite l'Opéra pour la qualité du travail produit. Le caractère exemplaire de l'Opéra doit inciter les partenaires publics à ne pas diminuer les subventions qui lui sont allouées. Elle souhaiterait que les initiatives de l'Opéra puissent être présentées en commission à « Lille Ouverte à Tous » qui regroupe 36 associations représentatives des différents handicaps et également au niveau de la MEL. S'agissant du transport accompagné, elle indique que des soucis récurrents se posent avec Handipôle et que les publics aveugles et malvoyants regrettent que les horaires fixés ne soient pas suffisamment respectés. Ces personnes doivent parfois attendre un véhicule pendant une demi-heure à l'issue d'une représentation ce qui peut générer un sentiment d'insécurité.

Hilaire Multon indique qu'un groupe de travail a été consacré à la problématique énergétique au sein du Conseil local des territoires pour la culture et que l'Opéra de Lille fait figure de pionnier dans ce domaine. Une réunion des DRAC a été organisée avec le Shift Project qui souligne combien l'impact des déplacements sur le bilan carbone dans des secteurs culturels autres que le spectacle vivant, comme celui des salles de cinéma est beaucoup plus lourd. Il confirme que la ventilation du bilan carbone par spectateur et par représentation serait intéressante à connaître.

Il ajoute que les services de l'État sont mobilisés pour la RSE, dans le cadre notamment, du protocole Culture Justice dont l'Opéra bénéficie pour la retransmission en prison. Il souligne combien l'Opéra de Lille et d'autres acteurs régionaux travaillent sur l'inclusion et la continuité dans la citoyenneté en matière de responsabilité sociale et d'accessibilité. Les lunettes Panthéa, qui ont bénéficié des crédits de France 2030, des crédits européens de Musicaire, représentent des éléments d'accessibilité des publics et de la lutte contre l'exclusion des personnes en situation de handicap très intéressants. Le fonds « Accessibilité », sollicité d'ailleurs par l'Opéra, peut être mobilisé pour améliorer l'accueil des PMR, les audiodescriptions, la traduction en langue des signes, etc.

Il rappelle que le Ministère de la Culture est labellisé AFNOR Egalité/Diversité ainsi que la Direction régionale des Hauts-de-France qui a notamment été audité en 2023 par cet organisme. La lutte contre les harcèlements et les violences sexistes et sexuelles représente un axe fortement développé dans les écoles et les lieux de spectacles vivant, et porté par la Ministre à diverses reprises.

Il félicite l'Opéra pour ce travail tout à fait exemplaire et indique qu'un groupe de travail constitué des partenaires publics aurait vocation à auditionner et formaliser un temps de travail, voire même envisager un soutien à cette représentation des enjeux dont l'objectif est la reconstitution des parts artistiques, car la logique de sobriété énergétique sert la responsabilité sociale mais également la reconstitution des parts de productions particulièrement affectées par le contexte énergétique.

Grégory Tempremant, membre du bureau de l'Eurométropole estime que la mobilité devrait être davantage considérée sous l'angle transfrontalier. Des solutions commencent à être proposées, avec des bus de rattachement entre la gare d'Armentières et la Belgique. L'objectif est de réfléchir aux modalités de déplacement des spectateurs belges et français, pour les spectacles proposés de chaque côté de la frontière. Il estime que la mobilité du public, depuis la Belgique, pourrait être évoquée sur le site Internet de l'Opéra de Lille « comment venir en transports en commun ? ».

Nathalie Sedou rappelle que le réemploi s'inscrit dans la sobriété énergétique, symbolisée par le triptyque « éviter, réduire compenser », mais que l'idéal est de ne pas fabriquer. Un Français produit en moyenne 10 tonnes de CO<sub>2</sub>, l'objectif est de diminuer ce chiffre par 2 d'ici 10 ans et par 5 à l'horizon 2050.

## 6- PREPARATION DU RECRUTEMENT D'UNE NOUVELLE DIRECTION

Caroline Sonrier déclare ne pas souhaiter renouveler son mandat de directrice au-delà du 30 juin 2025. Elle s'estime chanceuse d'avoir pu ouvrir cette structure mais pense qu'il est important de renouveler une direction. En 2019, elle avait annoncé son souhait de quitter l'Opéra à la fin de son mandat en 2022, mais avait accepté de renouveler son mandat compte tenu du contexte de crise sanitaire.

Marie-Pierre Bresson lui exprime solennellement toute sa reconnaissance, au nom des membres du Conseil d'Administration pour son travail.

- Elle informe que l'instance doit désormais adopter la procédure de recrutement mentionnée dans le dossier : mandat sera donné au comité de recrutement qui établira une liste classée des candidat.e.s retenu.e.s , qui sera ensuite soumise au vote du Conseil d'Administration.
- Diffusion d'un appel à candidatures selon le calendrier défini
- Constitution par le comité de recrutement d'une liste de candidat.e.s retenu.e.s (short list) définie à l'unanimité des collectivités publiques constituant le comité de recrutement
- Envoi aux candidat.e.s de la short list d'une note d'orientation sur laquelle s'appuyer pour rédiger un projet pluriannuel d'orientations
- Etablissement à l'unanimité des collectivités publiques constituant le comité de recrutement d'une liste classée de candidat.e.s retenu.e.s selon leurs projets transmis et leur audition
- Vote par la Conseil d'administration à la majorité des deux tiers de ses membres et avec bulletin secret sur la liste classée présentée
- Délégation du Conseil d'administration à la Présidente pour négociation et signature du contrat de travail, pour un premier mandat de cinq ans.
- Nomination par la Présidente du Conseil d'administration de la nouvelle direction via un arrêté

Marie-Pierre Bresson précise qu'une personne devra être désignée pour la remplacer, en cas d'empêchement impondérable, afin d'éviter toute interruption dans la procédure de recrutement.

Nathalie Sedou remarque que le contrat de travail sera signé le 15 décembre 2023 alors que le mandat commencera en 2025.

Euxane de Donceel confirme que la personne sera nommée 18 mois avant sa prise de fonctions, au 1<sup>er</sup> juillet 2025. En attendant, la personne préparera et programmera la saison 2025-2026 et les suivantes. Un CDD de « direction désignée » sera conclu, selon les disponibilités de la personne, afin d'assurer un tuilage avec Caroline Sonrier. Les responsabilités inhérentes à la direction de l'Opéra (ordonnateur des dépenses, des recettes, recrutement, etc.) ne seront transmises qu'au 1<sup>er</sup> juillet 2025.

**En l'absence d'opposition ou d'abstention, la procédure de recrutement est adoptée à l'unanimité.**

Marie-Pierre Bresson explique que l'appel à candidatures, présenté en annexe du dossier, et qui présente les missions, le profil recherché et les conditions de candidature doit être validé par le Conseil d'administration.

Nathalie Sedou observe que l'appel à candidatures est rédigé en anglais et en français. Le document précise-t-il que le poste nécessite de parler français ?

Marie-Pierre Bresson le confirme.

**En l'absence d'opposition ou d'abstention, l'appel à candidatures est validé à l'unanimité.**

Euxane de Donceel précise que la note d'orientation sera transmise aux candidats retenus dans la liste classée. Elle présentera les attentes des membres de l'EPCC sur les axes artistiques, territoriaux, d'éducation, etc. Ce document étant en cours de finalisation, une délégation à la Présidente du Conseil d'Administration est proposée pour achever la validation du document d'ici le 31 août 2023.

**En l'absence d'opposition ou d'abstention, la délégation de la validation de la note d'orientation stratégique à Marie-Pierre Bresson est validée à l'unanimité.**

Marie-Pierre Bresson annonce que le Comité de recrutement paritaire sera composé de d'Administration (qui deviendra Présidente du Comité de recrutement), d'un représentant de la Ville, d'un de la MEL, d'un de la Région, d'un de l'État et de deux personnalités qualifiées, dont une extérieure au Conseil d'Administration.

Hilaire Multon souligne que l'État sera attentif au respect de la parité au sein du Comité de recrutement.

**En l'absence d'opposition ou d'abstention, la proposition de composition du Comité de recrutement paritaire est validée à l'unanimité.**

Le calendrier soumis à la validation du Conseil d'Administration s'établit comme suit :

- 10 juin-21 juillet 2023 inclus : publication de l'appel à candidatures en français et en anglais
- 22 juillet-31 août 2023 : établissement par les membres du comité de recrutement de la short-list des candidatures autorisées à travailler sur la note d'orientation
- 1<sup>er</sup> septembre 2023 : courriel adressé par la Présidente du comité de recrutement aux candidat.e.s sélectionné.e.s et envoi de la note d'orientation et de l'ensemble des pièces informatives
- 31 octobre 2023 : date limite de retour des projets des candidat.e.s
- 1er novembre - 1er décembre 2023 : étude des projets des candidat.e.s par les membres du comité de recrutement
- 4-8 décembre 2023 : audition des candidats par le comité de recrutement puis établissement par le comité de recrutement de la liste classée des candidatures susceptibles de prendre la direction de l'Opéra
- Entre le 11 et le 15 décembre 2023 : Conseil d'administration de l'Opéra pour
  - o Voter la liste classée des candidatures proposée par le comité de recrutement (par bulletin secret et à la majorité des deux tiers des membres)
  - o Déléguer la négociation du contrat de travail à la Présidente du Conseil d'administration
- Après le 15 décembre 2023 : nomination de la future direction par arrêté de la Présidente du Conseil d'administration et négociation puis signature par la Présidente du Conseil d'administration du contrat de travail de la nouvelle direction.

Patrick Geenens s'enquiert des mesures prévues en cas de recrutement infructueux.

Marie-Pierre Bresson répond que la même procédure serait alors relancée.

Nathalie Sedou demande si le Conseil d'administration aura connaissance du nombre de candidatures reçues, sélectionnées, des raisons qui ont motivé la short list et si un nombre défini de candidatures à auditionner est attendu ?

Euxane de Donceel répond qu'il est impossible de connaître le nombre de candidatures. Elles devront répondre aux critères attendus pour être retenues. Une marge sera prise pour prendre en compte d'éventuels désistements. Lors de la présentation de la liste, en décembre 2023, le comité de recrutement pourra fournir des éléments d'argumentation pour expliquer la sélection opérée. L'objet est de déléguer l'ensemble des démarches à ce comité. La procédure de recrutement d'une direction est très formelle dans la loi des EPCC et l'Opéra doit la respecter.

Patrick Geenens demande si, pendant la période de tuilage, la personne retenue pourrait être autorisée à assurer des fonctions à l'extérieur de l'Opéra.

Euxane de Donceel confirme que la personne retenue pourra cumuler le CDD de « direction désignée » avec un autre contrat. Le temps partiel du CDD signé à l'Opéra sera défini en fonction de la situation de la personne.

François Martin indique que l'équipe de l'Opéra de Lille est bien consciente des soutiens apportés par les institutions, qu'elle entend bien les remarques et les éloges faits et qu'elle espère que la nouvelle direction continuera à porter les valeurs d'exigence et de rigueur insufflées par Caroline Sonrier depuis 20 ans. L'équipe qui y travaille aime cette maison, certains y sont depuis plus de 20 ans et le changement, dont la procédure est communiquée avec transparence à l'équipe, est regardé avec intérêt et curiosité.

Kamala Cranganore tient à souligner la passion et l'investissement dont Caroline Sonrier a dirigé l'Opéra de Lille, pendant de nombreuses années. Les programmations se sont toujours révélées à la hauteur des attentes du public. La Direction de l'Opéra nécessite de l'investissement personnel et une équipe compétente sur laquelle s'appuyer.

Marie-Pierre Bresson affirme que les candidat.e.s seront conscient.e.s du rayonnement de l'Opéra et de la personnalité de son actuelle directrice. Le nombre de candidatures reçues et sélectionnées fera l'objet d'un point à l'ordre du jour du Conseil d'administration d'octobre 2023.

**En l'absence d'opposition ou d'abstention, le calendrier présenté est validé à l'unanimité.**

### **QUESTIONS DIVERSES**

*Aucune question diverse n'est portée à l'attention du Conseil d'Administration.*

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures 45.*

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
17 OCTOBRE 2023 à 9h30  
OPÉRA DE LILLE /STUDIO

**FEUILLE DE PRÉSENCE / QUORUM**

COLLECTIVITÉS	TITULAIRES	SUPPLÉANTS	POUVOIR	SIGNATURES
VILLE DE LILLE	Mme Marie-Pierre BRESSON			
	Mme Catherine MORELL-SAMPOL	Mme Charlotte BRUN		
	M. Arnaud TAISNE	Mme Marielle RENGOT		
	M. Sébastien DUHEM	M. Jacques RICHIR		
	Mme Delphine BLAS	M. Franck HANOH		
	Mme Sylviane DELACROIX	M. Didier JOSEPH-FRANCOIS		
	Mme Mélissa CAMARA	Mme Nathalie SEDOU		
	Mme Vanessa DUHAMEL	M. Bernard CHARLES		
MEL	M. Alain CAMBIEN	M. Nicolas DETERPIGNY		
	M. Michel DELEPAUL	Mme Marie- Noëlle NIREL		
	M. Patrick GEENENS	Mme Béatrice MULLIER		
	M. Jacques DUCROCQ	Mme Isabelle MARIAGE-DESREUX		
RÉGION HAUTS-DE-FRANCE	M. Jean-Paul MULOT	Mme Nadège BOURGHELLE-KOS		
	M. Grégory TEMPREMANT	Mme Mady DORCHIES-BRILLON		
	M. François DECOSTER	M. Frédéric LEFEBVRE		
	M. Sébastien CHENU	M. Jean-Philippe TANGY		
ÉTAT	M. le Préfet du Nord M. Georges-François LECLERC	Mme Fabienne DECOTTIGNIES		
	M. le Directeur des Affaires Culturelles de la Région des Hauts-de-France M. Hilaire MULTON	M. Nicolas GUINET		
PERSONNALITÉS QUALIFIÉES	Mme Pascale PRONNIER	M. Christophe MARQUIS		
	M. Jan VANDENHOUWE	Mme Jacqueline BRUCKERT		
REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL	M. François MARTIN	M. Olivier DESSE		
	Mme Sabine REVERT	Mme Claire OLIVEAU		